

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 2
Nombre d'absents : 2

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_158_BC_15
*Convention relative à la récupération
de lunettes en déchèterie avec
l'association "Once Again Reunion"*

Nombre de votants : 14

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
10 décembre 2024

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
23/12/2024

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Bruno DOMEN

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024

AFFAIRE N°2024 158 BC 15 : CONVENTION RELATIVE À LA RÉCUPÉRATION DE LUNETTES EN DÉCHÈTERIE AVEC L'ASSOCIATION "ONCE AGAIN REUNION"

Le Président de séance expose :

100 millions de paires de lunettes inutilisées dorment dans les tiroirs des Français, soit 1.25 millions de montures à La Réunion.

Fort de ce constat, l'association ONCE AGAIN REUNION a été créée pour récupérer et reconditionner les anciens équipements optiques et solaires à La Réunion. Offrir une seconde vie aux montures permet de réduire le gaspillage, de limiter les importations et la production de nouveaux produits.

Présentation de l'association ONCE AGAIN REUNION

L'association ONCE AGAIN REUNION située sur la commune de Saint-Leu est une association loi 1901 créée en 2024.

C'est sur un modèle 4 R (Réduire, Réutiliser, Recycler, Revaloriser) que l'association ONCE AGAIN REUNION œuvre afin de :

- Collecter, trier, reconditionner les anciennes montures optiques et solaires à l'échelle locale ;
- Mettre à disposition les montures reconditionnées auprès d'un réseau d'opticiens partenaires et d'associations ;
- Créer un écosystème local favorisant la collecte et la revalorisation des déchets de l'optique lunetterie ;
- Favoriser l'inclusion de personnes en situation de handicap en exerçant une activité professionnelle.

A ce jour, ONCE AGAIN REUNION a mis à disposition une quarantaine de boîtes à lunettes sur toute l'île auprès de collectivités, d'établissements publics, d'opticiens et de mutuelles.

Une fois collectées, les lunettes sont pour 30 % reconditionnées, 50% redistribuées, 20% démontées.

Le reconditionnement est effectué dans le respect d'un cahier des charges rigoureux afin d'assurer une durabilité et une sécurité lors de la réutilisation de la monture (garantie 2 ans). Des pochettes en tissu fabriquées par Ti Tang Récup accompagnent les montures ONCE AGAIN.

La redistribution par ONCE AGAIN limite le gaspillage des lunettes inutilisables envoyées dans les missions humanitaires.

La valorisation des rebuts tels que les pièces non récupérables, comme les verres notamment, est actuellement en cours de développement à travers la création d'ornements, de mobiliers ou d'objets décoratifs.

Partenariat entre ONCE AGAIN REUNION et l'intercommunalité du Territoire de l'Ouest.

Une autorisation d'accès aux déchèteries du Territoire de l'Ouest pour 6 mois a été accordée en avril 2024 pour permettre à cette association de récupérer des équipements optiques.

Cette récupération a été essentiellement mise en œuvre sur les déchèteries. Les lunettes a également été mise en place au siège du Territoire de l'Ouest.

A ce jour, la collecte est réalisée par ONCE AGAIN REUNION afin que l'association détermine le besoin des agents de déchèterie et les sensibilise à cette nouvelle filière de réemploi. Néanmoins, l'association réfléchit à un partenariat avec l'association REUTILIZ qui collecte les bouteilles en Trokali, pour collecter les boîtes à lunettes en même temps.

Depuis quelques semaines, le Trokalimobile et les déchèteries éphémères ont été dotés de boîte à lunettes, charge ensuite au gestionnaire des déchèteries de faire déposer ces lunettes dans les Trokali.

Sans aucune communication, **438 lunettes ont été collectées sur le Territoire de l'Ouest soit 21.90 kg en 5 mois.**

Étant satisfaites des résultats du test et ayant la volonté d'améliorer et intensifier le réemploi, les deux parties souhaitent maintenir le partenariat.

De ce fait, il a été proposé d'établir une convention d'un an renouvelable 3 fois sur une durée maximale de 4 ans.

Cette convention permet à l'association de récupérer en déchèterie des lunettes de vue et solaires.

Ces lunettes ne doivent pas obligatoirement être en bon état de fonctionnement car elles peuvent être utilisées pour récupérer des pièces nécessaires à certaines réparations.

Cette récupération sera réalisable sur toutes les déchèteries du Territoire à titre gratuit. Cependant dans un premier temps, seules les déchèteries équipées de TROKALI seront concernées.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 14/11/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Environnement du 08/11/2024.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- VALIDER la convention relative à la récupération de lunettes en déchèterie avec l'association ONCE AGAIN REUNION ;

- AUTORISER le Président ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces relatives à cette affaire et accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président